

L'INTERCOMMUNALITÉ

Avre, Luce, Noye veut développer ses services



Avre-Luce-Noye

ance/Jeunesse ▾ Social ▾ Economie ▾ Cadre de vie ▾ Environnement ▾

ace France Service Offres d'emploi Nous contacter

ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- HISTORIQUE -

2017 : la communauté de communes Avre, Luce, Noye (CCALN) est créée en janvier 2017, du fait de la fusion des intercommunalités du Val de Noye et Avre-Luce-Moreuil, dans le cadre de la loi NOTRe. Le territoire comptait 49 communes.

juin 2017 : prise de compétence Tourisme et création de l'Office de Tourisme Avre, Luce, Noye.

2019 : Après le départ des communes de Pierrepont-sur-Avre et Contoire-Hamel au 1^{er} janvier, la CCALN réunit 47 communes et 67 délégués communautaires.

Mai/juin 2019 : décès du président de l'intercommunalité Pierre Boulanger le 27 mai 2019. Après un intérim assuré par Alain Surhomme (1^{er} vice-président de la communauté de communes), Alain Dovergne, maire de Démuin, lui succède le 27 juin 2019. Il est le président de la CCALN depuis cette date.

Une Communauté de Communes, ça sert à quoi ? Qui la compose ? Concrètement, que fait-elle ? C'est à toutes ces questions que nous répondons à travers cette présentation de la Communauté de Communes Avre, Luce, Noye. Un bilan avec des actions très concrètes, des équipements structurants et un avenir qui s'écrit avec d'autres services importants.

INTERVIEW
Le président Alain Dovergne présente les défis de l'intercommunalité

pages 16 & 17



TROMBINOSCOPE
Les conseillers communautaires en photos

pages 20 & 21

Des blocages à surmonter, des grands projets

Les défis de l'intercommunalité

Alain Dovergne, 70 ans, est maire depuis 1989 de Démuin (520 habitants). Il a été élu président de la Communauté de Communes Avre, Luce, Noye (CCALN) en juin 2019. Il était auparavant président de l'intercommunalité Avre-Luce-Moreuil -CCALM- de 1995 à 2001, vice-président en charge de l'Environnement de la CCALM de 2007 à 2014, puis de l'Aménagement du territoire de 2017 à 2019. Il a été réélu à la tête de la CCALN en juillet 2020.

Le Bonhomme Picard : La fusion en 2017 entre la communauté de communes du Moreuillois et celle du Val de Noye a été compliquée et douloureuse. Pourquoi selon vous ?

Alain Dovergne : Oui, ce fut une fusion difficile. Car elle n'a pas été suffisamment préparée avec des modes de fonctionnement très différents. Il y a encore des traces des tensions du passé, mais il en reste beaucoup moins, notamment en raison d'un renouvellement important des élus.

L'harmonisation est sans doute le plus grand défi à relever ?

A.D. : Oui, cette harmonisation concerne tous les domaines de la com de com.

Quelle est votre philosophie en tant que président de l'intercommunalité ?

A.D. : Nous sommes avant tout un service public, au service des habitants. Nous devons faire de l'aménagement du territoire. On doit apporter des services demandés et espérés par la population.

De nombreux nouveaux élus composent le conseil communautaire, avec de nouveaux maires. Ce renouveau est-il une chance ?

A.D. : Nous comptons pas moins de 50 % de nouveaux conseillers communautaires. Ils ne veulent pas regarder en arrière, mais en avant.

Oui, ils n'ont pas le passif, l'historique, et veulent avancer, dans un

esprit communautaire. Quand ils auront pris leurs marques, j'espère que leur philosophie entraînera la com de com.

Un mot sur votre bureau. Pour ainsi dire, il est composé à égalité de membres de l'ex-Val de Noye et du Moreuillois. Tout un symbole, une volonté de concorde ?

A.D. : Oui, tout à fait. Je veux absolument que nous prenions toutes et tous conscience que nous appartenons à un même territoire.

Le grand défi à relever, c'est bien celui-ci, à vos yeux ?

A.D. : Oui, faire en sorte que tout le monde ait l'esprit communautaire, et que l'esprit de clocher disparaisse petit à petit. En sachant qu'il y a des projets structurants dans les bourgs-centres, mais au service du territoire, voire au-delà.

Pouvez-vous décrire ces projets structurants et indiquer à quel horizon ils verront le jour ?

A.D. : Il y aura une crèche et un RAM (NDLR relais d'assistants maternelles) à Moreuil, près du terrain de football du collège. La fin des travaux est prévue en 2023. À Moreuil, un bégainage (petites maisons individuelles, T2 ou T3, pour des personnes âgées, avec une salle de convivialité et des jardins partagés) et une maison de santé feront leur apparition, là encore en 2023, le tout à la friche Breilly. Nous ne pouvons pas avancer de montant. Nous aurons des subventions. Est prévue par ailleurs une remise en état intégrale du gymnase d'Ailly-sur-Noye. Il s'agit là de gros travaux, pour un coût de 482 000 € HT (des subventions sont sollicitées). Nous parlons également toujours de circuits courts et de légumerie à Ailly-sur-Noye. N'oublions pas non plus le développement de l'établissement France Services à Moreuil et le Pôle social à Ailly-sur-Noye.

L'augmentation de trois points de la fiscalité intercommunale a été adoptée dans une ambiance tendue, lors de l'avant-dernière réunion du conseil communautaire. Vous vous êtes engagé à trouver d'autres solutions pour éviter cette hausse. Les pistes envisagées sont-elles nombreuses pour éviter cette perspective ?

A.D. : Le message a été en-

tendu par les bourgs-centres. Il y a une avancée significative de l'esprit communautaire. On attend le compte administratif et j'espère qu'on n'aura pas à toucher à la fiscalité, ou en tout cas qu'on aura le faire qu'à la marge. Des discussions ont eu lieu, avec un apaisement et une prise de conscience.

Il n'en demeure pas moins que les difficultés financières sont là. À une époque, entre 1 million et 1,2 million manquaient pour vivre normalement en fonctionnement, et pouvoir faire de l'investissement. J'avais annoncé qu'il manquait 1 million 4 pour être tout à fait à l'aise. Mais, en fonction du CA (NDLR compte administratif), nous verrons plus précisément la situation. Et le budget 2021, ce sont essentiellement des financements d'études, ce qui n'impacte pas tant que cela le budget. Sur 2021-2022, on pourrait éviter l'augmentation.

Un autre défi, c'est le volet de l'assainissement et de l'eau, un sujet compliqué qui a été résolu, non ?

A.D. : Oui, il y avait des blocages importants. Car différents syndicats existaient. Les procédures administratives dues à la loi NOTRe ont été complexes. Il faut fédérer et sécuriser le territoire : les normes sur l'eau sont de plus en plus drastiques, et les habitants doivent avoir une eau de qualité. Les maires et les communes ne peuvent pas gérer cela. L'eau est un enjeu sanitaire majeur.

Mais, depuis les dernières réunions du conseil communautaire, d'une façon très pratique, il n'y a plus de débat. Les choses sont désormais claires, les communes uniquement concernées par l'eau et l'assainissement vont monter les dossiers. Le fait que le débat soit clos au niveau de la com de com permet à la collectivité d'avancer sereinement.

La situation sanitaire liée à la Covid-19 pèse-t-elle sur le fonctionnement de la collectivité ?

A.D. : Oui, les rapports sociaux sont plus compliqués. J'aime le contact, les échanges, les réunions en présentiel se font avec de l'éloignement entre nous. Et cela, c'est plus compliqué.

La com de com est-elle aujourd'hui à la croisée des chemins, après un premier mandat tendu ?

A.D. : Oui, mais je pense vraiment que les choses vont s'arranger. Je pense vraiment que les élus vont prendre conscience que, s'ils veulent rendre des services à la population, il n'y a pas d'autre solution que de travailler ensemble. Si les bourgs-centres s'entendent et marchent ensemble dans l'intérêt communautaire, on pourra réaliser de grandes choses. Plus que l'harmonisation financière, l'enjeu est bel et bien que tout le territoire puisse bénéficier de services.

Un mot sur votre projet social et solidaire. Le mouvement des Gilets jaunes a été un déclic dans cette idée ?

A.D. : Le projet circuits courts et de légumerie à Ailly-sur-Noye est toujours en cours. La réflexion continue. Bien entendu, l'épisode des Gilets jaunes et le contexte sanitaire font que nous sommes de plus en plus sensibles à ce projet.

Des projets culturels sont importants, avec notamment le site de Folleville à valoriser. Pourriez-vous en glisser un mot ?

A.D. : Oui, nous voulons faire de Folleville un pôle culturel. On veut en faire la vitrine culturelle de la com de com, mais nous sommes partis de l'idée qu'il faut que toutes les communes aient leur politique





La communauté de communes Avre, Luce, Noye souhaite développer culturellement et touristiquement le site de Folleville. Plusieurs projets sont en réflexion. Des travaux de restauration des vestiges sont encore à mener. L'aménagement de la grange médiévale est en cours.

culturelle. Les bourgs-centres continueront à avoir leur politique culturelle, et on ne s'immisce pas dedans. Nous prévoyons des temps forts à Folleville (théâtre, terroir, etc.), mais il n'y aura pas que Folleville. Le point d'orgue, ce sera Folleville, mais il y aura des animations avant dans d'autres communes.

Un mot sur la politique pour la réduction des déchets ?

A.D. : Elle vise à réduire les coûts, pour les finances, et pour l'environnement. Le nouveau mode de fonctionnement mis en place début janvier (NDLR les sacs jaunes reçoivent désormais les emballages en plastique notamment) ça marche bien. Cela correspond à des décrets d'État. Mais c'est aussi une politique du SMITOM (NDLR Syndicat mixte de traite-

ment des ordures ménagères) du Santerre, avec les communautés de communes adhérentes.

Une dernière question. La communauté de communes est-elle bien connue des habitants ?

A.D. : Non, elle ne l'est pas assez. Nos services ne sont pas bien connus comme étant proposés par la communauté de communes. Ceux que nous proposons dans les centres-bourgs sont souvent attribués à ces communes. La communauté de communes reste quelque chose d'abstrait pour beaucoup d'habitants. Il y a un déficit de communication que l'on doit combler. Il y a une enquête en cours à ce sujet et nous allons mener une campagne de communication en 2021.



Une enquête pour une communication de proximité

La communauté de communes Avre, Luce, Noye a lancé il y a quelques jours de cela une enquête auprès des usagers, pour « adapter la communication aux besoins des habitants, quels types d'information ils veulent », décrit Léna Viarteix, chargée de mission de la communauté de communes. Marie-Gabrielle Hall (en photo), vice-présidente de l'intercommunalité en charge de la culture et de la communication, indique : « 80 % des habitants du territoire ont internet et 20 % n'ont pas Internet. Il faut communiquer avec les premiers et conserver un support papier pour les seconds. L'enquête menée vise à connaître les attentes de la population, les outils dont elle dispose en matière de communication. Nous allons travailler avec Somme Numérique pour proposer une application, qui permettra aux habitants d'être au fait rapidement de ce qui se passe sur le territoire. »

L'enquête est mise en ligne sur le site Internet www.avrelucenoye.fr Elle peut être renseignée directement en ligne ou peut être téléchargée, avec une adresse mail dédiée : sondage.communication@avrelucenoye.fr Les habitants peuvent répondre à cette enquête jusqu'au 22 février.

Note : Les supports de communication proposés actuellement par la communauté de communes : un site Internet (<http://www.avrelucenoye.fr>), une page Facebook, ainsi qu'un support papier, Avre-Luce-Noye, le magazine de votre intercommunalité.

Le centre aquatique Alméo

Alméo a ouvert ses portes en juillet 2008. Équipement structurant pour la communauté de Communes Avre-Luce-Noye, le centre aquatique de bien-être et remise en forme Alméo est ouvert 7 jours sur 7. Dédié à toute la famille, il accueille chaque année 100 000 visiteurs dans ses trois espaces. La piscine accueille les écoles primaires du territoire et collèges, des clubs de natation sportive et artistique, des clubs de plongée, de kayak, l'école de natation pour l'apprentissage ou le perfectionnement des adultes et des enfants dès 6 mois. Elle accueille également des activités sportives d'aquagym et aquabike pour tous niveaux. La clientèle familiale et de loisirs apprécie le bassin ludique, sa rivière à contre-

courant, le toboggan et la pataugeoire. L'espace remise en forme propose une salle de cours et des appareils de cardio training avec vélo elliptique, stepper, rameur et tapis de course en libre accès. L'espace bien-être, unique dans la région, offre aux adultes un accès libre et illimité aux saunas et hammam, jacuzzi, bassin de balnéothérapie avec des jets hydromassants.

**Contacts : site Internet www.almeo.fr
Tél. 03.22.09.04.90
courriel : almeo@almeo.fr
Facebook : www.facebook.com/almeo.moreuil
Instagram : [almeo80110](https://www.instagram.com/almeo80110)**



UNE CRÈCHE ET UN RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS NEUFS À MOREUIL

ANNE-MARIE PREVOST

Vice-présidente de la CCALN à l'enfance-jeunesse



« C'est un beau projet qui comprend une crèche et un RAM (NDLR relais d'assistants maternels). Nous allons déplacer la crèche qui se situe dans le centre-ville sur un site communal, près du stade du collège, dans un lieu très calme et verdoyant, à proximité de la gare. Les parents qui cherchent un emploi ou qui travaillent pourront ainsi déposer leur(s) enfant(s) avant de prendre le train. La crèche Les P'tits Hiboux accueille actuellement 20 enfants ; elle va recevoir 32 enfants sur le nouveau site. Là, on travaille avec le programmiste. Il faut envisager trois ans de chantier, le temps de trouver l'architecte, les subventions, etc. Le tout ne sera pas livré avant 2023. Le RAM sera situé sur le même site. Il pourra y avoir des relations entre la crèche et le RAM, qui seront réunis dans un seul bâtiment, de plain-pied, qui communiquera, mais avec des entrées distinctes et avec un extérieur pour chacune des entités. L'ensemble sera très sécurisé. L'opération sera d'1,5 million d'euros avec des subventions attendues de la CAF (NDLR Caisse d'allocations familiales) surtout, mais aussi de la région et du département, en espérant des subventions pour 70 % au total. »

UN BÉGUINAGE ET UNE MAISON DE SANTÉ À MOREUIL

ALAIN SURHOMME

1^{er} vice-président de la CCALN, en charge du développement économique, du tourisme, et de l'économie sociale et solidaire

« Nous avons le projet de créer des maisons individuelles pour personnes âgées, selon le système du béguinage, et une maison de santé sur la friche Breilly, rue Carnot à Moreuil. Il s'agit d'un pôle social et santé. Je pilote, avec le président Alain Dovergne, ces deux dossiers qui renvoient à l'aménagement d'une parcelle d'environ 7000 m². Entre quinze et vingt maisons individuelles sont prévues, selon l'opérateur que nous allons choisir. Une maison de santé verra le jour sur une surface d'au moins 1000 m². Nous avons des contacts avec l'ARS (NDLR Agence régionale de santé). Comme c'est une friche industrielle, cela peut s'inscrire dans le plan de relance. Nous voulons que notre dossier soit, financements et construction compris, bouclé pour la fin de l'année, pour une ouverture fin 2023- début 2024. Après il faut prévoir plus d'un an de construction. Le début de chantier se produira dans le 1^{er} trimestre 2022. La maison en béguinage sera de plain-pied, principalement destinée à des personnes âgées. Ce seront principalement des T2 et T3 en location. Il y aura des logements individuels, mais également un logement commun de 150 m² avec cuisine pour recevoir les familles pendant le week-end. Nous voulons installer la maison de santé, avec un parking pour les médecins et les patients, sur le même site. Les maisons en béguinage et la maison de santé seront construites ensemble, pour une livraison unique. Le coût global : 4 millions, avec environ 2 millions pour chaque projet. Nous en sommes au stade des études de faisabilité. Des subventions sont attendues de l'État, de la région, pourquoi pas de l'Europe. »



LA NOUVELLE COMPÉTENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

FRANCIS MOURIER

Vice-président de la CCALN en charge de l'eau et de l'assainissement



« Cette prise de compétence eau et assainissement a déjà été initiée depuis 2019. Mais, en fait, depuis cette date, nous sommes entrés dans le vif du sujet. Car il faut établir des régies autonomes financières de l'eau et de l'assainissement. Ce qui a été plus compliqué, c'est de faire comprendre qu'on sera mieux, à terme, à travailler tous ensemble pour gérer le problème. L'idée, c'est de mener une politique de l'eau et de l'assainissement commune pour toutes les communes concernées qui ne sont pas membres de syndicats extérieurs à l'intercommunalité. Nous allons travailler ensemble, à la manière d'un gros syndicat. Au lieu d'avoir des petites communes isolées et des petits syndicats, sont regroupées désormais les 19 communes en eau et les 9 communes en assainissement. La loi veut rendre autonomes ces compétences de l'eau et de l'assainissement, financièrement parlant. Il y a là une sincérité des budgets dans le sens où il y a une obligation de résultat, car il faut équilibrer les budgets. Les communautés de communes ont plus d'autonomie. On gère tout le cycle de l'eau (la compétence est globale. On y parle érosion, ruissellement, eau, assainissement, rivières...) : cela oblige à une réflexion globale sur l'eau. Il est important d'exercer cette compétence. Il faut harmoniser et trouver ensemble des solutions pour les communes qui échappaient aux grands syndicats. L'enjeu est d'avoir une cohérence en matière d'investissement, d'entretien, etc., et de travailler en régie avec les personnes concernées qui vont devoir établir les budgets, les finances, sur le long

terme. Il faut que nous soyons prêts à enclencher des schémas directeurs qui vont nous être soumis par les agences de l'eau. Il faut donc avoir de la cohésion rapidement pour avancer pendant les cinq ans de mandat qui restent. »

Carte de l'intercommunalité

Quelles sont les communes adhérentes ?



L'équilibre budgétaire est atteint globalement par

- Les produits des services : 9.23 %
- Les impôts et taxes : 40 %
- Les dotations et subventions (fonctionnement et investissement) : 15.81 %
- L'emprunt : 6.30 %
- Les fonds propres : 8.32 %

LES CHIFFRES CLÉS

Nos cours d'eau :

47
communes

13 kilomètres pour la Luce
18 kilomètres pour l'Avre
26 kilomètres pour la Noye

21 867
habitants

170 agents à la communauté de communes

374
km² de superficie

TROMBINOSCOPE

Les 67 conseillers communautaires de la CCALN



Pierre DURAND
Vice-président
Maire
AILLY-SUR-NOYE



Christine PATRICE-BOURDELLE
1ère Adjointe au Maire
AILLY-SUR-NOYE



Nicolas BLIN
Adjoint au Maire
AILLY-SUR-NOYE



Sonia DOUAY
Vice-présidente
Conseillère déléguée
AILLY-SUR-NOYE



Jean-Noël LECOINTE
Adjoint au Maire
AILLY-SUR-NOYE



Maryse-Corinne ROSE
Adjointe au Maire
AILLY-SUR-NOYE



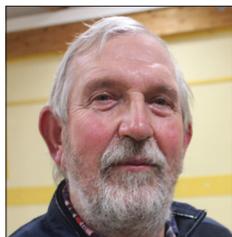
Marie-Hélène MARCEL
Conseillère municipale
AILLY-SUR-NOYE



Yves COTTARD
Vice-président
Maire
ARVILLERS



Éric DESROUSSEAUX
1er Adjoint au Maire
ARVILLERS



Gilles CHARLES
Maire
AUBERCOURT



Sergine MENARD
Maire
AUBVILLERS



Hubert CAPELLE
Maire
BEAUCOURT-EN-SANTERRE



Michel BOUCHER
Maire
BERTEAUCOURT-FLES-THENNES



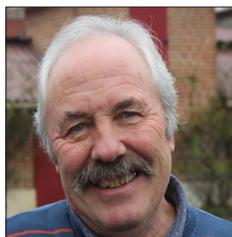
Stéphane DELANAUD
Maire
BRACHES



Hélène ATTAGNANT
Maire
CAYEUX-EN-SANTERRE



Christian de CAFFARELLI
1er Adjoint au Maire
CHAUSSOY-EPAGNY



Jean-Michel VAN OOTEGHEM
Maire
CHIRMONT



Jérémy GAWLIK
Maire
COTTENCHY



Nicolas LAVOINE
Maire
COULLEMELLE



Alain DOVERGNE
Président
Maire
DEMUIN



Joël WALLET
Maire
DOMART-SUR-LA-LUCE



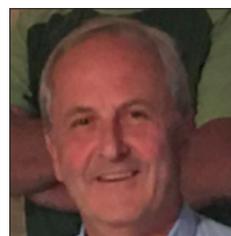
Fabienne PERONNET
Conseillère déléguée
Maire de DOMMARTIN



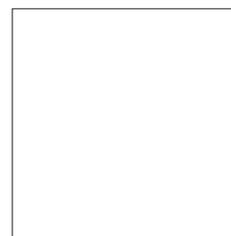
Alain SURHOMME
1er Vice-président
Maire
ESCLAINVILLERS



Joël BEAUMONT
Maire
FLERS-SUR-NOYE



Roger LEVASSEUR
Maire
FOLLEVILLE



Yves-Robert LECONTE
Maire
FOUENCAMPS



Hubert CARON
Maire
FRANSURES



Franck TEN
Maire
FRESNOY-EN-CHAUSSÉE



Anne-Marie PREVOST
Vice-présidente
Maire GRIVESNES



Monique BLIN
Maire
GUYENCOURT-SUR-NOYE



Fabrice VERONT
Maire
HAILLES



Patrick DEPRET
Maire
HALLIVILLERS



Olivier DUTILLEUX
Maire
HANGARD



Patrick JUBERT
Maire
HANGEST-EN-SANTERRE



Julia BERTOUX
Vice-présidente
Conseillère municipale
HANGEST-EN-SANTERRE

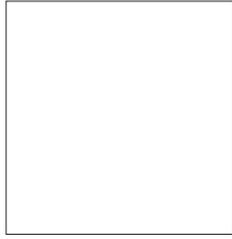
TROMBINOSCOPE



Pascal BERTHE
Maire
IGNAUCOURT



Rémy HOLLINGUE
Vice-président
2ème Adjoint au Maire
JUMEL



Marc LEGRAND
Maire
LA FALOISE



Philippe DARCIS
Maire
LA NEUVILLE-SIRE-BERNARD



Gautier TOURNIQUET
Maire
LAWARDEMAUGERL'HORTOY



André LESCUREUX
Maire
LE PLESSIER-ROZAINVILLERS



Jean-Michel DAMAY
2ème Adjoint au Maire
LE PLESSIER-ROZAINVILLERS



Brice CHANTRELLE
Conseiller délégué
Maire de
LE QUESNEL



Christophe HEYMAN
1er Adjoint au Maire
LE QUESNEL



Anne RIHET
Maire
LOUVRECHY



Francis MOURIER
Maire
MALLY-RAINEVAL



Paul VIOLLETTE
Maire
MEZIÈRES-EN-SANTERRE



Dominique LAMOTTÉ
Vice-président
Maire MOREUIL



Lydie DAMAY
Conseillère déléguée
Adjointe au Maire
MOREUIL



Didier NOCHEZ
Adjoint au Maire
MOREUIL



Marie-Gabrielle HALL Vice-présidente
Conseillère municipale
MOREUIL



Bertrand DEMOUY
Adjoint au Maire
MOREUIL



Laëtitia TESTART
Adjointe au Maire
MOREUIL



Vincent PARENTY
Conseiller municipal
MOREUIL



Ludivine RIQUIER
Adjointe au Maire
MOREUIL



Philippe MEGLINKY
Adjoint au Maire
MOREUIL



Johan LOGEART
Conseiller municipal
MOREUIL



Mélodie GAUDECHON LAMOUREUX
Conseillère municipale
MOREUIL



Michel VAN DE VELDE
Vice-président
Maire MORISEL



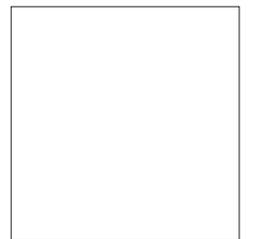
Roselyne DEMORSY
Maire
QUIRY-LE-SEC



Michel MIANNE
Maire
ROGY



Jean-Maurice LEROY
Conseiller délégué
Maire de ROUVREL



Vincent WABLE
Maire
SAUVILLERT-MONGIVAL



Jacky SZYROKI
Maire
SOURDON



Philippe MAROTTE
Conseiller délégué
Maire
THENNES



Dominique CLEMENT
Maire
THORY



Miguel BENONY
Maire
VILLERS-AUX-ERABLES

5 questions Pour mieux connaître la communauté de communes

1

UNE COM' DE COM', C'EST QUOI ?

C'est un groupe de communes qui forment géographiquement un ensemble d'un seul tenant, sans enclave. Ces communes s'unissent pour réaliser des projets en commun qui puissent profiter au plus grand nombre. Une communauté de communes doit rassembler au moins 15 000 habitants et au plus 50 000.



A QUOI ÇA SERT ?

Une communauté de communes assure deux sortes de missions (on parle de « compétences »). Cinq sont obligatoires : l'aménagement de l'espace, le développement économique, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), l'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets. Trois compétences optionnelles sont à choisir parmi les missions suivantes : voirie, assainissement des eaux usées, gestion de l'eau, action sociale, logement et cadre de vie, équipements culturels et sportifs, mise en valeur de l'environnement, création de maisons de services publics.

2

3

AVRE-LUCE-NOYE, C'EST QUI ?

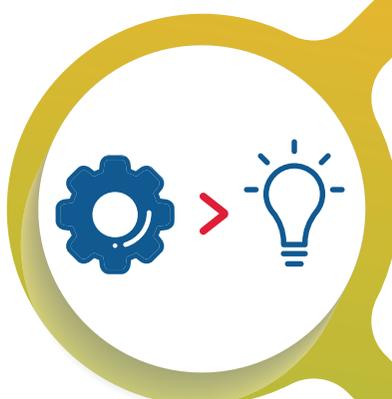
Créée le 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes rassemble 21 867 habitants (population Insee 2017) vivant dans 47 communes. Le nombre de représentants par commune est en fonction du nombre d'habitants. Chaque commune membre de la communauté de communes est représentée au conseil communautaire par au moins un et atteint 11 élus à Moreuil et 7 à Ailly-sur-Noye. La communauté de communes est présidée par Alain Dovergne, maire de Démuin.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Les conseillers territoriaux (autrement dit les représentants des communes) ont été élus par les citoyens lors des dernières élections municipales; Auparavant ils étaient désignés par chaque conseil municipal. Chaque élu rejoint l'une des 11 commissions (auxquelles s'ajoutent deux conseils d'exploitation). Chaque commission étudie les projets relevant de son champ d'action et soumet ses propositions à l'ensemble des représentants. Le conseil communautaire Avre, Luce, Noye se réunit au minimum une fois par trimestre pour échanger, délibérer et voter les décisions à prendre.

4



QUEL EST LE BUDGET ?

Le dernier budget primitif (2020) agrégé (budget principal + budgets annexes) de la CCALN s'est élevé à 18 205 000 € (sections fonctionnement + investissement), dont : 14.09 % correspondant à budget annexe des déchets ; 8.02% correspondant à la petite enfance ; 4.67 % correspondant aux 3 zones d'activités intercommunales Ailly-sur-Noye - Moreuil - Hangest en-Santerre.

5



L'organigramme de la CCALN

DIRECTION

Lucie DOUCHET
Directrice Générale des Services

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Aurélié PARMENTIER
Accueil secrétariat

Renelle WATTEZ

Comptabilité

Céline FOSSIER

Comptabilité

Gérald CLAEYMAN

Ressources Humaines

Claire DACHICOURT

Adjointe de Direction/ ATSEM

SERVICE URBANISME

Valérie DANGLES

PÔLE DECHETS MENAGERS

Marion BLOQUET
Environnement

ASSAINISSEMENT / EAU

Marc-Henry LELEU
SPANC

Aude FRISON

EAU

POLE COMMUNICATION NTIC

Léna VIARTEIX

Communication/NTIC

Claire DACHICOURT

Réseaux sociaux

POLE TECHNIQUE VOIRIE/ TRAVAUX/ BÂTIMENTS

Thierry LEBRUN

Responsable services techniques/Voirie

Jean-Luc GOES

Travaux, bâtiments

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Laurence RATAUX

Développeur économique

PETITE ENFANCE / JEUNESSE

Léna VIARTEIX

Centre Animation Jeunesse

Petite Enfance

Vincent LANIER

Coordonnateur / directeur crèche Coquille de Noye

Sandrine DOYE

Directrice Multi accueil Les p'tits hiboux (Moreuil)

Nathalie MANCAUX

Responsable RAM Ailly-sur-Noye

Sylvie CORNILLE

Responsable RAM de Moreuil

CULTURE /

ANIMATEUR SPORTIF

Léna VIARTEIX

Olivier MARCHAL

CENTRE INTERCOMMUNAL

D'ACTIONS SOCIALES CIAS

Charlotte SUIVENG

Directrice

DDFIP

Aurore KINS

Conseiller aux décideurs locaux

RESSOURCES HUMAINES/DGA

Gérald CLAEYMAN

SERVICE SCOLAIRE

Claire DACHICOURT

INFOS PRATIQUES

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

144 Rue du Cardinal-Mercier,
80110 Moreuil

L'accueil à nos bureaux, du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h ; le vendredi, les bureaux ferment à 16 h.

Contacts : 03 22 09 75 32

Internet www.avrelucenoye.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Déchèterie de Moreuil

Lundi, fermée le matin ; 14 h-18 h (17h30 pendant la période du couvre-feu) ; mardi, ouverte uniquement aux professionnels le matin ; 14 h -18 h (17 h 30 pendant la période du couvre-feu) ; mercredi, 9 h-13 h ; 14 h -18 h (17 h 30 pendant la période du couvre-feu) ; jeudi, ouverte uniquement aux professionnels le matin ; 14 h-18 h (17 h 30 pendant la période du couvre-feu) ; samedi, 9 h - 13 h ; 14 h - 18 h (17 h 30 pendant la période du couvre-feu) ; dimanche, 9 h - 11 h 45 ; fermée l'après-midi.

Déchèterie d'Ailly-sur-Noye

Lundi, fermée le matin ; 14 h-18 h (17 h 30 pendant la période du couvre-feu) ; mardi, ouvert uniquement aux professionnels le matin ; 14 h-18 h (17 h 30 pendant la période du couvre-feu) ; mercredi, 9 h-13 h, 14 h-18 h (17 h 30 pendant la période du couvre-feu) ; jeudi, ouvert uniquement aux professionnels le matin ; 14 h-18 h (17 h 30, pendant la période du couvre-feu) ; vendredi, 9 h - 12 h 30, 14 h -18 h (17 h30 pendant la période du couvre-feu) ; samedi, 9 h - 13 h, 14 h - 18 h (17 h 30 pendant la période du couvre-feu) ; dimanche, 9 h - 11h45 ; fermée l'après-midi.

L'OFFICE DE TOURISME AVRE-LUCE-NOYE

L'office de tourisme

1 rue du Docteur-Binant, 80250 Ailly sur Noye est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Contacts :

mail : accueil.tourisme@avrelucenoye.fr
tél : 03.22.41.58.72

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Ailly-sur-Noye

Secteur d'Ailly-sur-Noye, contact : Nathalie Mancaux, 2, chemin d'Altforweiler, 80250 Ailly-sur-Noye.

Téléphone : 03 22 41 50 97, courriel : ram@avrelucenoye.fr

Permanences et accueil du public, le mardi de 9 h 30 à 12 h 30 et le jeudi de 14 h 30 à 16 h 30. Le 1er, 3e et 4e vendredi de 9 h à 11 h, et sur rendez-vous.

Moreuil

Secteur Moreuil, contact : Sylvie Cornille, 13, rue Maurice-Garin, 80110 Moreuil.

Téléphone : 06 74 46 31 56, courriel : ram.moreuil@avrelucenoye.fr

Permanences téléphoniques : le lundi de 13 h 30 à 16 h 30 ; le vendredi de 13 h 30 à 15 h 30.

Accueil du public : le mardi de 13 h 30 à 16 h 30 sur rendez-vous ; le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30, sans rendez-vous.

LES CRÈCHES

Les P'tits Hiboux à Moreuil

52 rue Veuve-Thibauville, 80110 Moreuil: la structure est ouverte de 7 h 30 à 18 h du lundi au vendredi.

Coquille de Noye à Ailly-sur-Noye

2 chemin d'Altforweiler, 80250 Ailly-sur-Noye : la structure est ouverte de 7 h 30 à 18 h du lundi au vendredi.

LE CENTRE ANIMATION JEUNESSE

Le centre animation jeunesse (CAJ)

est ouvert aux enfants et adolescents à partir de 11 ans et jusque 17 ans révolus.

Il fonctionne 1 semaine aux vacances d'hiver, 2 semaines au printemps, 1 semaine à la Toussaint et 4 semaines en juillet.

Un transport est assuré le matin et le soir pour faciliter l'accès au service.

Le CAJ accueille en moyenne 40 jeunes/jour aux petites vacances et 130 jeunes en juillet sur 2 sites, à Moreuil et à Ailly-sur-Noye.

Un CAJ sera organisé la première semaine des vacances de février de 10 h à 18 h à l'espace Anne-Frank à Moreuil.

La personne à contacter :

Léna Viarteix 03 22 09 03 15 communication@avrelucenoye.fr

CIAS, SAAD ET ESPACE FRANCE SERVICES

Les horaires d'ouverture du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), du Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et de l'espace France Services situés au 13 rue Maurice-Garin à Moreuil, sont : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14h à 17h (16h le vendredi).
Téléphone : 03 60 12 28 10.

LES CENTRES MUSICAUX

Centre musical La Si Sol

27 bis rue Léon-Blum, 80110 Moreuil

Téléphone : 06.44.72.64.29

cmlss.contact@gmail.com

<http://cmlss.e-monsite.com>

Instagram : Centre_Musical_La_Si_Sol

Facebook : Centre Musical La Si Sol

Centre musical du Val de Noye

2, rue Sadi-Carnot, 80250 Ailly sur noye

Tél : 09 53 01 66 82

E-mail : directeur@cmvn.fr

LE CENTRE AQUATIQUE ALMÉO

Les horaires :

Espace aquatique : lundi de 17h à 19h30 ; mardi et vendredi de 12h à 14h et de 17h à 21h ; mercredi de 15h à 19h30 ; jeudi de 12h à 14h et de 17h à 19h30 ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 13h et de 14h à 18h.
Espace bien-être et remise en forme : lundi et mercredi de 16h à 19h30 ; mardi et vendredi de 10h à 21h ; jeudi de 12h à 19h30 ; samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h.